

Le quorum est atteint, la séance débute à 14h30
Déclarations liminaires des syndicats présents (UNSA et FSU) :
Retrouvez notre déclaration en pièce jointe.

1. Procès Verbal du CDEN du 26 février 2021

PV adopté

2. Carte scolaire du 1^{er} degré – Mesures de rentrée à ce jour

Évolutions de structures :

RPI 416 MAUZAC ET GRAND CASTANG / PRESSIGNAC-VICQ : élargissement du RPI aux communes sans école de PEZULS et STE FOY DE LONGAS

RPI 605 GENIS / CHERVEIX CUBAS et RPC 624 HAUTEFORT :

- dissolution du RPI GENIS / CHERVEIX CUBAS. GENIS, 1 classe, devient un RPC avec SALAGNAC.
- CHERVEIX CUBAS (1 classe) et HAUTEFORT conventionnent pour créer un RPI avec ANLHIAC et BADEFOLS D'ANS, communes sans école.

BERGERAC :

- fermeture des écoles élémentaire Romain Rolland - 0240367U et maternelle La Moulette – 0240987T.
- redéploiement des emplois d'enseignement comme suit :
 - > Alba primaire - 0241284R : +1 classe => 7 classes ordinaires + 1 Ulis Ecole, décharge de direction augmentée à 0,33
 - > Jean Moulin élémentaire - 0240366T : +1 classe => 7 classes ordinaires + 1 Ulis Ecole, décharge de direction augmentée à 0,33
 - > André Malraux primaire - 0240979J : +1 classe +1 Ulis Ecole => 6 classes ordinaires + 1 Ulis Ecole
 - > Simone Veil élémentaire - 0240964T : +1 classe => 8 classes ordinaires, décharge de direction augmentée à 0,33
 - > Gambetta maternelle - 0240994A : +0,50 PRO renfort pédagogique
 - > Jean Moulin élémentaire - 0240366T : +0,50 PRO renfort pédagogique
- le support de remplaçant (BD) rattaché à l'école élémentaire Romain Rolland est rattaché à l'école primaire Edmond Rostand – 0241302K

Evolution des effectifs :

RPI 416 Mauzac et Grand Castang / Pressignac Vicq : **ouverture** d'une classe à l'élémentaire à Mauzac.

Montpon Ménéstérol : **annulation de l'ouverture** prévue car les effectifs à la rentrée seront plus bas que les prévisions.

Sarliac sur l'Isle : **ouverture** d'une classe.

RPI 309 Douchapt / St Pardoux-de-Drôme / St Sulpice-de-Roumagnac : **ouverture** d'une classe à St Pardoux.

Echourgnac / St Michel de Double : la situation sera vue à la rentrée (**comptage à la rentrée**). Beaucoup de TPS prévus en maternelle (ce qui est nouveau). **Actuellement, il y a une fermeture de classe prévue** (on passe de 3 à 2 classes).

Hautefort : blocage à la fermeture levé (**pas de fermeture**).

RPI 518 Issac / Villamblard : 1 **ouverture** de classe à Villamblard élémentaire.

RPI Busserolles / Bussière Badil / Varaignes : 1 **ouverture** de classe à Bussière Badil.

RPI Vezac / Beynac : il y aura un **comptage à la rentrée**. Si élèves sont présents, il y aura une ouverture.

Meyrals : 1 **ouverture** + 0,25 en plus pour le directeur (car passage de 3 à 4 classes).

Boulazac Isle Manoire (Joliot Curie) : mesure de blocage levée (**pas de fermeture**).

Terrasson Le Maleu (maternelle) : **pas d'ouverture** mais une réorganisation pédagogique pour répartir équitablement les élèves.

Champcevinel : l'UNSA fait remarquer que la configuration des classes pourrait créer un problème de sécurité pour les élèves. Le DASEN sera attentif à cette situation mais n'a pas encore eu de retour officiel.

Marsaneix : le DASEN sera attentif à cette situation mais n'a pas encore eu de retour officiel.

Evolutions de supports :

► SARLAT Les chênes verts maternelle : attribution d'une UEMA (transformation du poste vacant ULIS TFC positionné sur ALTHEA – 0241280L).

► Décharges de direction pour régularisation :

- SOURZAC primaire - 0240537D : attribution 0,25

- NONTRON Jean Rostand maternelle - 0240284D : retrait 0,25

► Transformation du support ZIL rattaché à l'école PERIGUEUX André Davesne élémentaire - 0240574U, en support de remplacement sur la brigade départementale, rattachement administratif inchangé.

► Modification de l'arrêté 030 de carte scolaire du 2 mars 2021 :

- article 8 : l'attribution de la 9ème classe à MONTPON MENESTEROL élémentaire - 0240910J est annulée

- article 20 : la décharge de direction quotité 0,25 attribuée au titre de l'expérimentation liaison école/collège secteur LALINDE est implantée à l'école élémentaire de LALINDE – 0240219H

- article 24 : les 11 emplois d'enseignant (ZBC) sont rattachés dans les écoles suivantes :

> BERGERAC Cyrano maternelle – 0240306C

> BEAUMONTOIS EN PERIGORD élémentaire – 0240179P

> BOULAZAC ISLE MANOIRE St Laurent sur Manoire élémentaire – 0240601Y

> DOUVILLE primaire – 0241311V

> LA CHAPELLE FAUCHER maternelle – 0240400E

> LA COQUILLE élémentaire – 0240445D

> LE LARDIN ST LAZARE élémentaire – 0240771H

> MAREUIL EN PERIGORD Mareuil primaire – 0241312W

> ST POMPON primaire – 0240339N

> THENON primaire – 0241311V

> VANXAINS primaire – 0240639P

Bilan carte scolaire : la balance ouverture / fermeture à zéro.

Un document plus précis sera réalisé en septembre.

Toute situation non évoquée ce jour n'évolue pas (les décisions prises au dernier CDEN de février restent en vigueur).
Pas de vote car il s'agit d'ajustement.

3. Les rythmes scolaires :

Environ 85 % des écoles sont au rythme dérogatoire de 4 jours en Dordogne.

4. Règlement type départemental des écoles :

Page 8 : ajout d'un paragraphe pour soutenir les enseignant.e.s et les directeurs.rices

Suite aux remarques de l'UNSA en CTSD, 2 articles seront revus :

Exclusion en maternelle (annulation)

APC : modification du libellé de l'article. L'organisation des APC dépend maintenant du directeur.rice.

5. Déménagement et changement de dénomination de la circonscription de Nontron Nord Dordogne :

Brantôme accueillera cette circonscription. La circonscription s'appellera Brantôme Nord Dordogne.

Les derniers arbitrages de la rentrée seront donnés dans les jours qui suivront la rentrée scolaire.

Prochain CDEN bilan de rentrée : mi-novembre.